



Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

**Arrêté de désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques
n°2023-06-01**

Le Président de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE,

Vu le Code des relations entre le public et les administrations, notamment les articles L.330-1 et R. 330-2 à R. 330-4,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Monsieur Thierry REIGNER, Chargé de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux, est désigné comme personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) au sein de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE.

ARTICLE 2

Monsieur Thierry REIGNER est notamment chargé en cette qualité de PRADA :

- de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques et de veiller à leur instruction,
- d'informer et de conseiller les agents et les élus de la communauté de communes sur le droit applicable et les suites à donner à ces demandes,
- d'assurer la liaison entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA),
- de prévenir ainsi tout contentieux en matière d'accès aux documents administratifs ou de réutilisation des informations publiques.

ARTICLE 3

Les coordonnées professionnelles de Monsieur Thierry REIGNER sont les suivantes :

Communauté de Communes Val de Saône Centre
Service Marchés publics et dossiers juridiques
Parc Visiosport - 166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX
accueil@ccvsc01.org

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la communauté de communes, notifié à l'intéressé, transmis au représentant de l'Etat et à la CADA et publié sur le site internet de la communauté de communes.

Fait à Montceaux, le 7 juin 2023

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le :
De la publication sur le site internet le :
Et de la notification à la date ci-dessous complétée par l'intéressé
Le Président, Jean-Claude DESCHIZEAUX

Notifié à Thierry REIGNER le :